

REUNIFICATION SYNDICALE



Réseau permanent interne à la FSU - n° 4 - janvier 2006

— " ce réseau agit pour la réunification syndicale, ce n'est ni une tendance ni un courant de pensée " —

Page 2 :
interview de René Mouriaux

L'an 6, l'an neuf ?

Il est tentant de prêter des vertus à une nouvelle année avec report des objectifs non atteints dans celles qui l'ont précédé.

A quel examen lucide peut-on alors actuellement procéder pour favoriser une réunification syndicale notamment mais pas exclusivement entre la CGT et la FSU ?

La préparation du congrès de la confédération est dans sa phase active. Nous savons déjà que B THIBAUT sera reconduit et que l'incertitude demeure pour l'équipe qui l'entoure. Le recours (retour) à un positionnement idéologique plus affirmé (protocole UNEDIC, caractérisation de la CFDT) consécutif au coup de chaud du référendum n'est-t-il que tactique ? La redéfinition de la stratégie confédérale se mesurera à plusieurs niveaux.

Premièrement la question des réflexions autour de la question du syndicalisme rassemblée. Il n'est ainsi pas inutile que la CGT affirme qu'elle ne veut pas attendre plus que de raison la constitution de cadres unitaires pour lancer une contre offensive face à la politique gouvernementale.

Mais ce signal doit trouver une traduction politique dans le congrès en qualifiant sans formalisme le frein objectif qu'a représenté et que représente encore le « syndicalisme rassemblée ». C'est une question décisive alors que le mouvement social est en panne de perspective mobilisatrice globale. Le corollaire de cette interrogation stratégique est nécessairement l'attention soutenue à apporter dans la syndicalisation dans le privé.

Deuxièmement, il est important qu'un état des lieux sans complaisance de l'éclatement des forces syndicales soit réalisé. A moins de croire que les convergences des luttes et l'aspiration unitaire que l'on rencontre sur le terrain sont définitivement

condamnées à rester à la porte des réflexions des équipes dirigeantes.

Ce constat de l'importance d'une réflexion sans complexe de l'état des forces syndicales vaut pour la FSU.

Dès à présent nous entrons dans la préparation du congrès de 2007.

L'élargissement du champ de la fédération aux trois fonctions publiques n'a pas été porteur d'évolutions majeures susceptibles de modifier sensiblement la place de la FSU sur l'échiquier syndical hexagonal. Fondamentalement la fenêtre ouverte sur ce débat stratégique à Perpignan ne doit pas se refermer.

Nous n'insisterons pas sur l'attitude de la direction qui a consisté depuis plus de deux ans à nier bureaucratiquement notre existence en ne publiant pas notre texte fondateur « Pour une réunification syndicale confédérale ».

Nous faisons au contraire le pari que cette idée n'est pas seulement une hypothèse d'école et qu'elle est partagée par une partie significative des adhérents de la fédération.

L'importance des visites sur notre site passée en un an de 10 000 à 41 000 nous incite à poursuivre notre démarche. Nous rappelons que nous ne sommes pas une nouvelle tendance dès lors que le choix clair de favoriser et d'accélérer les processus réunificateurs n'est pas l'apanage d'une sensibilité ou d'une tendance ce dont témoigne la diversité des animateurs du réseau.

On ne peut dès lors sous estimer la contradiction à laquelle nous allons nous heurter pour permettre de mesurer l'audience de ce courant tout en refusant de nous constituer en tendance simplement « pour se compter »

Pris de court lors du précédent congrès nous verrions assurément la preuve cette fois de notre incapacité à peser sur les enjeux si nous ne nous donnons pas les moyens de faire entendre nos analyses.

Nous pensons par exemple que les bons résultats de la fédération aux élections ne doivent pas aujourd'hui se traduire par un processus paradoxal d'autonomie dans l'autonomie, ce qui aboutirait à séparer encore davantage le second et le premier degré en diminuant (un comble quand on sait la dimension réelle qu'on lui a jamais concédée) encore la vraie dimension fédérale.

Il ne semble pas davantage que ces bons résultats, pour cruciaux qu'ils soient, n'infléchissent les intentions d'un ministre et d'un gouvernement qui surfent encore sur les séquelles du mouvement de 2003. S'appuyer sur ces bons résultats pour renvoyer aux calendes grecques l'indispensable débat d'orientation serait la pire des options.

La FSU garde-t-elle une capacité constituante dans le paysage du syndicalisme de la transformation sociale ? Peut-elle éviter de se poser les questions que posent à l'ensemble du syndicalisme l'absence de stratégie alternative à la fuite en avant libérale du gouvernement, pendant de ce que fit en son temps THATCHER ?

Nous reproduisons dans ce numéro de REUNIFICATION quelques articles parus sur le site dans la dernière période.

Nous souhaitons ouvrir avec celui-ci un nouveau cycle de réflexion et d'action sur les enjeux de la recomposition syndicale, toutes les contributions seront les bienvenues.

Bonne année à tous.

Ralph Lejamtel.

René Mouriaux répond aux questions de RS

Comment analysez-vous les difficultés rencontrées par les organisations syndicales à enclencher une dynamique après la mobilisation pourtant réussie du 4 octobre? L'embellie combative dans le privé est-elle retombée ?

Pour éclairer une conjoncture mouvante et équivoque je formulerai trois remarques.

Tout d'abord il faut insister sur la volonté de certains de tourner la page du 29 mai qui de surcroît n'a pas le sens proclamé par la plupart des nonistes. Incontestable défaite pour la droite et le social libéralisme, le score du 29 mai résulte d'une conjonction. 45 % de voix de gauche 10 % de voix d'extrême droite. Négliger cette réalité revient à s'illusionner sur l'état des forces. En revanche les ouistes étaient décidés à occulter leur défaite. Leur dessein a été facilité par les nonistes qui se sont reposés sur leurs lauriers. Dans une tribune libre de l'Humanité (28 novembre 2005), neuf militants relèvent à juste titre : « une majorité de français rejette le traité de constitution européenne et ... rien ne se passe » C'est normal de la part des ouistes. Les nonistes de la gauche critique n'ont pas poussé l'offensive et formulé les changements institutionnels requis pour que la logique de MAAS-TRICHT et BARCELONE soit stoppée.

En second lieu, la faiblesse du front syndical demeure une constante de la lutte sociale avec trois traits qui s'enchevêtrent. La CGT a intériorisé son caractère minoritaire et sur le dossier très ardu de la SNCM, n'a pas effectué le travail de confédéralisation sur la question des services publics de portée nationale. Ensuite, la CFDT comme le montrent ses consignes internes sur la manifestation du 19 novembre organisé à l'appel de la FN CDDSP, a opté pour la négociation à froid et l'aménagement de la libéralisation de l'économie, écartant la défense des acquis antérieurs considérés comme des archaïsmes. Enfin l'art consommé de Fo à servir ses intérêts propres en les drapant dans les grands principes, à conjuguer verbe martial et action modérée, proclamation unitaire et ententes à géométrie variable, obscurcit l'horizon.

Enfin, malgré une basse popularité et des rivalités internes dangereuses, le gouvernement VILLEPIN conduit avec habileté et détermination une politique antisociale et antisyndicale. La crise des banlieues a déplacé les enjeux et son apparent apaisement a permis l'offensive ambiguë sur la grève de la SNCF, dévalorisée en dépit de résultats limités et à coup sûr trop

déconnectés des autres attaques contre EDF, l'école, la santé.

Quel regard portez-vous sur le prochain congrès de la CGT et quelles pourraient être les principales lignes de force ?

Le 48ème congrès de la CGT est le plus imprévisible de ceux qui ont été tenus depuis la seconde guerre mondiale.

La réforme des cotisations sera adoptée, celle du structurel à peine esquissée.

La question du secrétariat général ne devrait pas être posée. Ce n'est pas dans la culture de la CGT la multiplicité des candidatures comme d'ailleurs à la CFDT ou à FO.

La composition de la commission exécutive sera fortement débattue. L'autonomisation de la CGT par rapport au PCF devrait être confirmée. Mais pour quelle stratégie ? Les échanges seront probablement rugueux sur l'unité syndicale (comment contraindre la CFDT à être revendicative ?), Sur la démocratie sociale (comment négocier lorsque le MEDEF entend imposer son point de vue), sur la CES (comment agir au plan européen et non pas entériner la logique bruxelloise ?). Jusqu'où ira le débat, l'écoute, l'échange ?

Partagez-vous le point de vue émis par certains analystes selon lequel la crise du syndicalisme en France frapperait de façon différenciée l'ensemble des organisations quelles que soient leur orientation et leur stratégie ?

Pascal nous incite à la distanciation : « Certains auteurs parlant de leurs ouvrages, disent «

Mon livre, mon commentaire mon histoire etc.. » Ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue et toujours un « chez moi » à la bouche. Ils feraient mieux de dire : « Notre livre, notre commentaire, notre histoire etc.. », vu que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur » (Pensées, ed. Brunschvieg) « Crises du syndicalisme français » (Montchrestien, 1998) comporte un pluriel non seulement pour évoquer les tournants de 1909, 1921, 1939, 1947, 1976, 1995, 2003 mais aussi la diversité des remises en cause contemporaines. Certes, les causes exogènes du dépérissement syndicale sont communes à toutes les organisations : transformation du collectif du travail, redéfinition du rôle de l'ETAT, déplacement des lieux de décision etc...

La modification de la population active et de ses préoccupations affectent toutes les forces syndicales mais chacune est atteinte en fonction de ses caractéristiques propres.

La FSU par exemple connaît la difficulté commune de recruter les jeunes et de dégager de nouveaux militants. Toutefois plus que d'autres elle est confrontée au poids de ses syndicats nationaux et de son autonomie.

Dans un récent numéro de la revue "regards" de la FSU consacré au bilan, à l'actualité et à l'avenir de cette fédération vous aviez souligné comme un fait marquant l'émergence au sein de celle-ci de notre réseau favorable à une réunification syndicale dont la CGT serait le pivot. Pouvez-vous développer ?

L'évocation du réseau « Pour la réunification syndicale » dans NOUVEAUX REGARDS m'a été reprochée. « Pourquoi cette publicité en faveur d'un groupuscule ? » Ai-je eu tort de relever « un signe du temps pour l'analyste » ? Réfléchissant juste avant les élections professionnelles du 06 décembre 2005 qui devraient montrer une FSU stable pour ne pas dire stagnante voire un petit peu tassée, l'appréciation de Nouveau regards me paraît justifiée. J'ai recueilli de nombreux témoignages sur l'insatisfaction à l'égard de la fédération trop freinée par les dissonances entre le SNES et le SNUIPP et insuffisamment présente sur la question interprofessionnelle. L'autonomie est objectivement en question et de plus en plus subjectivement. Des passages, certes minimes mais là encore symboliques s'opèrent vers la FERC CGT.

Quand j'ai évoqué le réseau dans Nouveaux regards, je pensais au manifeste des 22 qui en 1930 plaide pour la réunification de la CGT et de la CGTU. Sur le moment l'initiative suscite la réprobation aussi bien de GASTON MONMUSSEAU que de LEON JOUHAUX, d'autant plus vive que la division syndicale était aussi bien une source de faiblesse qu'un facteur de désyndicalisation. La réunification eut lieu en 1936.

L'histoire ne se répète pas et j'ai pris garde de ne pas parler de « retour de la FSU à la CGT. Mais la fédération n'a pas d'autre avenir que de surmonter son autonomie et la création d'une UNSU ne fournit pas la solution puisqu'elle accroîtrait l'éparpillement et que ses chances de réussite sont minces. Objectivement le regroupement des forces critiques est à l'ordre du jour et l'initiative du réseau « Pour la réunification syndicale m'apparaît comparable à celle « du manifeste des 22 »

(Décembre 2005)

En cale sèche ?

Le 04 OCTOBRE s'éloigne sans qu'une nouvelle échéance n'ait pu émerger des différents contacts unitaires. Les prolongements attendus de cette forte mobilisation ne tardent pas seulement à prendre forme, ils sont en fait encalaminés.

La déclaration commune des confédérations laborieusement rédigée n'atteint même pas l'étiage du minimum syndical. Un seul extrait pour se convaincre de son inocuité "Le gouvernement et le patronat doivent maintenant prendre leurs responsabilités en mesurant les attentes ainsi exprimées." Dans le champ plus réduit de l'Education la déclaration adoptée par l'intersyndicale rivalise avec la précédente dans la vacuité. Une contradiction forte existe pourtant entre des déclarations qui sans ambiguïté énoncent une totale hostilité avec la fuite en avant libérale et les perspectives de mobilisation qui en découlent.. Nous en voulons pour preuve un article de Jacques Voisin de la CFTC paru dans l'Humanité. Celui-ci établit un diagnostic assez radical, en tout cas beaucoup plus clair que ceux des responsables CFDTISTES.

Comment comprendre cette atonie ? Certains ironisent et croient discerner dans les difficultés du moment une preuve que la CGT est pieds et poings liés par son pas de deux avec la CFDT. D'autres analyses expliquent dans le même ordre d'idée que la politisation des enjeux bloque tout prolongement crédible de l'action unitaire. Aucune confédération ne souhaitant franchir ce soi-disant rubicond.

Paradoxalement dans notre fédération, certains, tel le SNES, plus optimistes, ont cru discerner dans la journée du 04 les prémises d'une combativité importante dans le secteur éducatif. Spéculant sur un comptage inexact d'une mobilisation majoritaire le 04, ces derniers théorisent un nouveau temps fort porté par une campagne contre les décrets de remplacements qui avoisine les 100 000 signatures. Précisons au passage qu'inférer une corrélation entre un nombre élevé de si-

gnatures certes significatif du rejet de ce projet et un état d'esprit hautement combatif est plus qu'hypothétique.



Pour tous les salariés la récente défaite du conflit de la SNCM pèse lourd. Sa conclusion provisoire a tourné à l'avantage du gouvernement. Il faut dénoncer la morgue et la mauvaise foi de ceux qui prétendent que la responsabilité de l'échec incombe aux syndicalistes. Et pas plus à Marseille qu'à Paris. Le gouvernement s'il a traité lamentablement ce dossier, a en revanche bien jaugé l'état des forces et a considéré que le risque d'embrasement social était faible. Le cercle vertueux d'une victoire partielle redonnant confiance à l'ensemble des salariés a donc tourné court.

Alors ? Certes, l'opinion publique hostile à la politique gouvernementale semble à la fois de plus en plus mécontente, solidaire des mobilisations, mais aussi sceptique et formulant assez ostensiblement un sentiment d'impuissance dans l'attente d'échéances qui pourtant n'apporteront rien sans un engagement plus affirmé de ceux qui veulent le changement.

Dans un paysage syndical marqué par les divisions et les stratégies contradictoires, la CGT pour assumer une légitimité qui s'est confortée au delà de ses rangs doit de plus en plus s'émanciper des pesanteurs de la CFDT. Elle devra dépasser le simple diagnostic qu'organisationnellement les choses sont difficiles, et assumer un échec possible en formulant un cadre de mobilisation clair et une échéance précise. Cela se heurte sans doute à la proximité du congrès et aux débats cruciaux qui se noueront autour de la notion de syndicalisme rassem-

Solidarité avec les marins

Toute notre solidarité va aux travailleurs de la SNCM, placés de fait devant un choix impossible et qui ont choisi la reprise plutôt que le dépôt de bilan. Ce n'est sûrement pas à nous de donner des leçons face à cette douloureuse décision.

Face aux montages financiers de De Villepin qui rappelle l'époque de la république des coquins et des copains, la défaite amère des travailleurs de la SNCM doit devenir leur victoire à la PYRRHUS.

Ne soyons pas amnésiques et souvenons nous des vilénies successives de médias suivant la haine et de ministres juste là pour relayer la brutalité financière qu'ils défendent avec la dévotion idolâtre habituelle.

« Ils ne nous conduisent nulle part, et tout ce qu'ils racontent vise à nous tromper » écrivait John Berger dans le monde Diplomatique de Juillet.

Il précisait plus loin que Oui il était marxiste, et que face aux dégâts et aux sinistres économiques sciemment ou aveuglément loués par une élite politique et culturelle aussi malfaisante qu'homogène, là résidait l'authentique modernité.

L'indignation qui est la nôtre est tout sauf le prélude aux fléchissements et à la résignation souhaités par nos adversaires insolents et cyniques. Dans de telles périodes où parler de luttes de classes fait sourire les commentateurs alors qu'ils n'hésitent pas eux à pratiquer une pure politique partisane au service du monde de la finance et sous couvert d'une pseudo gouvernance, cache-sexe de la brutalité de leurs actes successifs.

Nous apprenons à nouveau combien cet adversaire nécessite et nécessitera une dynamique populaire irrésistible portée sur le terrain syndical, politique et associatif par l'ensemble des forces de la transformation sociale.

Quelque soit l'angle par lequel on l'aborde, le problème de l'alternative, est d'une brûlante actualité. La provisoire défaite des marins de la SNCM vient à nouveau nous rappeler que l'alternative est une affaire sérieuse et que les atermoiements se paieront cher.

Nous voyons bien qu'au coin du bois et face à la multiplication des mauvais coups, pointe la solution populiste (la vraie, bien dégueulasse pas le hochet agité par les médias dominants et qui prouve leur complaisance et leur nocivité) porté par des boute-feux d'autant plus pervers que le pire de la concurrence et du « eux et nous » est souvent plus simple et politiquement plus payant que la construction de l'intérêt général et de la rupture progressiste.

Nous avons insisté sur la complexe dialectique entre les conflits sociaux locaux et les mobilisations d'ampleur nationale comme le 4 octobre. Le gouvernement en ne lâchant pas de lest sur la SNCM a considéré que le risque d'embrasement était limité. Le point ainsi marqué ne doit pas être sous estimé et pour ne citer que le secteur de l'Éducation Nationale toutes les réflexions en cours SUR LA POURSUITE DE L'ACTION convergent pour souligner qu'entre le scepticisme perceptible des salariés et leur mécontentement avéré le poids du premier obère l'expression durable de la seconde. Quant au vent fripon qui allumera enfin la mèche et déclenchera le feu qui couve, osons une comparaison d'un goût discutable. Comme pour la grippe aviaire le doute n'est plus sur le "comment" mais sur le "quand"

RL

(13 octobre 2005)

(Suite de la page 3)

blé. Nous avons suffisamment insisté sur l'enjeu de mobiliser le privé pour ne pas caricaturer le sens de cette encombrante matrice du syndicalisme rassemblé. Mais d'une certaine manière l'expérience des deux dernières années (conflit des retraites par exemple) l'a conduit à une caractérisation du rôle néfaste de la CFDT et à la nécessité de limiter son pouvoir de nuisance.

Il ne s'agit pas de trouver un équilibre entre le volontarisme un peu formel des uns, et la pseudo rationalité d'analyse des autres; En gros, perdre avec les honneurs ou garder des ressources pour rebondir on ne sait trop quand. Aujourd'hui, ce n'est pas un simple calendrier qui fera les mobilisations réussies, mais sans calendrier de mobilisations, on peut être sûr que les tropismes médiatiques s'imposeront impitoyablement, et que les scénarios préconçus se déploieront sans entraves. Le mouvement social aurait alors un pied dans le purgatoire thatcherien que nous souhaite nos ennemis de classe du moment.

Une date paraît peut être pouvoir fédérer. C'est le 19 novembre, lancé par le collectif des services publics. La FSU et SOLIDAIRES appellent leurs organisations à préparer cette mobilisation. La focalisation probable de l'actualité sociale sur l'ouverture du capital d'EDF, largement rejetée peut contribuer à faire de ce 19 novembre une authentique manifestation nationale;

REUNIFICATION SYNDICALE.

(23 octobre 2005)

La bataille du rail

Nous avons souligné dans de récents articles le niveau jamais atteint des attaques contre le syndicalisme revendicatif au moment du conflit de la SNCF. Nous avons en particulier insisté sur les violentes attaques lancées par la secrétaire générale de la CFDT contre la grève et singulièrement contre la CGT en considérant qu'il ne tirait plus seulement contre son camp mais qu'il était désormais idéologiquement passé dans le camp adverse.

Dans une tribune publiée vendredi dans l'humanité, DIDIER LERESTE le secrétaire de la CGT CHEMINOTS revient très en détail sur le conflit, les attaques multiples et convergentes dont il a été la cible principale, l'attitude de la CFDT. Il commente aussi l'offensive généralisée ultra libérale, le récent référendum et les prolongements longs à se dessiner du 4 octobre. Du parler franc et clair qui mériterait de faire des émules. Voici quelques extraits de cette tribune.

...Avec les revendications de ce mouvement de grève, et au regard de la campagne de haine politico-médiatique qu'il a déclenchée vis-à-vis des grévistes, de la CGT cheminots et de son premier responsable, nous avons la faiblesse de penser que nous avons touché au noyau dur des politiques libérales contre lesquelles il ne faut surtout pas s'aventurer de lutter.

D'aucuns se sont émus de cette situation et ont interrogé sur le pourquoi, en si peu de temps, d'un tel déversement de contre-vérités, de calomnies, d'arguments fallacieux. Les diffamations émises et colportées par des politiques de droite et quelques plumitifs autour de l'idée que la Fédération CGT des cheminots prenait « en otages la SNCF et les cheminots pour régler des problèmes internes à la CGT en vue du 48e congrès » sont purement et simplement scandaleuses. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire publiquement, je ne joue aucune carte personnelle, je n'ai aucune ambition si ce n'est de défendre au mieux les intérêts des cheminots et d'assumer les responsabilités que l'on m'a confiées.

Cette campagne de dénigrement et de diabolisation de la grève des cheminots,

autre le fait de vouloir détourner le véritable objet de celle-ci, a eu aussi pour but pour nombre de médias de prendre leur revanche sur le désaveu qu'ils ont subi à travers le résultat du référendum du 29 mai sur le traité constitutionnel européen, eu égard à la position prise par la Fédération CGT des cheminots et son secrétaire général, nous a-t-on laissés entendre !

Se mettre en grève et obtenir des résultats est insupportable dans cette société libérale de la pensée unique où l'on encense les syndicats uniquement lorsqu'ils acceptent les reculs sociaux au nom d'une modérinité selon laquelle le consensus mou et la compromission doivent devenir l'alpha et l'oméga des rapports sociaux.

De ce point de vue, l'accord sur l'intéressement, dénoncé légalement par cinq organisations syndicales (CGT, FO, SUD rail, UNSA, FGAAC) représentant 84 % des personnels, ne devait-il pas pour 9 euros supplémentaires par mois (après impôts et cotisations) servir à mieux faire avaler la pilule des suppressions d'emplois, des fermetures de services et d'installations, de la vente du patrimoine, de la pression sur les salaires ?

La question de la privatisation rampante de la SNCF nous a été contestée, mais à qui fera-t-on croire que dans un univers ultralibéral où les privatisations se succèdent à marche forcée, où la libéralisation du secteur ferroviaire s'accélère, où après la filialisation et la privatisation de services et d'activités du groupe SNCF, la SNCF elle-même serait miraculeusement épargnée ? À l'aune de ces éléments, des engagements écrits du ministre des Transports au nom du gouvernement, des déclarations publiques du président de la République sur la non-privatisation de la SNCF et au vu des résultats des négociations du 22 novembre, nous considérons que la stratégie syndicale de la CGT et des autres organisations syndicales ayant participé à ce conflit a été la bonne. Cela n'est pas anecdotique dans le contexte actuel.

Dans cette période, la direction de la communication de la SNCF a joué un rôle dangereux où le peu d'objectivité le disputait à l'agressivité et à l'irrationnel. Pour la première fois dans l'histoire de la SNCF, des fédérations syndicales (CFDT, CFTC) ont pris ouvertement position contre la grève et joué les télégraphistes de la direction et du gouvernement. On est passé d'un syndicalisme d'accompagnement à un type de

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE AVEC L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE (juillet 2005) SUR L'ÉVOLUTION DU SYNDICALISME

Ce compte rendu se bornera à résumer les interventions des cinq participants à la tribune citée ci dessus. Nous remercions l'école émancipée pour cette invitation.

En préambule JM DREVON évoque des tendances propres à la période. L'identité de la FSU est d'être un pont entre le syndicalisme et le mouvement social. Or aujourd'hui, les limites de notre autonomie sont posées pour mener à bien cette tâche. L'importance de l'interprofessionnel dans la conduite des luttes débouche sur une réflexion autour des contradictions entre le secteur éducatif et l'inter pro. La question de l'unité des luttes oblige à peser sur les décisions syndicales pour construire les mobilisations en tenant compte de ces éléments.

Cette réflexion doit tenir compte de deux autres éléments. En premier lieu celui de la décentralisation, avec la question des futures élections paritaires, et celle de l'audience de notre fédération. Sommes-nous une fédération de l'éducation et seulement cela ? En second lieu, celui de notre récente défaite sur la dimension éducative. Un parallèle est possible avec la défaite de la CGT PTT sur France TELECOM. Ne plus être tout puissant dans son champ interpelle nos pratiques.

Depuis TOULOUSE les questions des relations intersyndicales traversent la fédération. L'espace permanent, les CLUI ont constitué des tentatives pour nouer des rapports avec les autres organisations dont la CGT et le G10. A PERPIGNAN l'ouverture à du champ de syndicalisation à toute la fonction publique et l'arrivée de SUP EQUIP, du SNUCLIAS et du SNE ont marqué une nouvelle étape structurelle. Cette période est finie, il n'y a plus d'évolution dans ce domaine.

Les débats de recomposition aujourd'hui se présentent sous les angles suivant:

Avec SOLIDAIRES, une relation exclusive est écartée qui donnerait un signal de radicalité que la FSU ne souhaite pas donner. En outre SOLIDAIRES assume un processus de confédéralisation, ce qui n'est pas notre cas.

Avec la CGT, si les débats à l'interne existent, il n'y a pas aujourd'hui de cadre de travail avec eux abordant cette question. Le tropisme CGT se dégage dès lors qu'aucune autre orientation ne se dégage. Le travail en commun autour de la formation professionnelle l'illustre. Il n'y pas au demeurant de démarche entreprise par la CGT pour absorber la FSU. La CGT joue un rôle pivot dans la construction des luttes dans le



(Suite de la page 5)

syndicalisme qui se positionne sur le même terrain que le patronat. Le secrétaire général de la CFDT, aimablement invité et bien traité par les médias, n'a pas manqué une occasion pour insulter les grévistes et taper sur la CGT.

Mais comment, me direz-vous, s'attendre à d'autres comportements de la part d'organisations syndicales qui n'ont pas hésité à trahir les salariés en plein conflit sur les retraites, puis lors de l'assurance maladie, les chômeurs avec la réforme des ASSÉDIC, les intermittents du spectacle... Aujourd'hui, c'est le tour des cheminots ! Les services publics, leurs usagers et leurs agents méritent mieux !

Au-delà des résistances immédiates, il faut construire des alternatives au centre desquelles doivent être posées et débattues les finalités des évolutions à engager afin d'améliorer le fonctionnement des entreprises publiques pour qu'elles répondent mieux aux besoins des populations d'aujourd'hui, mais aussi pour qu'elles les anticipent au travers d'une politique de développement et d'investissements.

Pour ce faire, la Fédération CGT des cheminots porte à tous les niveaux des propositions. Face au dépeçage des services publics, biens de la nation, auquel nous assistons, il nous faut être beaucoup plus combatif et à l'initiative pour travailler à la coordination des rassemblements encore plus larges, des mobilisations sociales et citoyennes aptes à s'opposer efficacement à ces politiques de casse et imposer d'autres choix. L'ampleur qu'a connue la journée de lutte du 4 octobre dernier impose rapidement d'autres actions que les salariés attendent. Il en va de la responsabilité et de la crédibilité du syndicalisme.

Didier Le Reste
(extrait de *l'Humanité*, 03 décembre 2005)

privé. La FSU ne peut de son côté se revendiquer d'un rôle pivot dans les négociations "fonctions publique". Elle ne représente pas en tant que telle seule les personnels de la fonction publique.

Concernant l'appel des 500 qui fut un moment unitaire de la campagne référendaire, ce dernier pose la question des suites, et représente peut être le fondement d'un travail en intersyndicale. D'autres appels et d'autres cadres ont existé, à TOULOUSE, BORDEAUX, et en SEINE SAINTE DENIS. Pourquoi ne pas envisager par exemple une revue commune ?

Intervention DE Pierre KHALFA de SOLIDAIRES

Nous assistons à une phase de glaciation, et les choses bougent peu. Pourquoi ? Parce qu'il y a des divergences stratégiques. Deux lignes séparent le mouvement syndical en deux. D'un côté il s'agit d'accompagner les réformes libérales. De l'autre côté, l'orientation est celle d'un syndicalisme de contre pouvoir. Entre les deux, il existe des forces intermédiaires. Concernant la CGT, celle-ci n'a pas rompu avec l'idée de syndicalisme rassemblé. De son côté la FSU est dans un processus de satellisation par rapport à la CGT. Pour SOLIDAIRES, le processus de construction continue avec la conscience que ce n'est pas un processus linéaire. En résumé, l'état des lieux n'est pas favorable à des évolutions. On ne voit pas ce qui peut se passer du côté de la FSU, la CGT s'estime au centre des affaires mais ses divisions internes vont se développer. Ce qui reste à faire est de tisser des habitudes de travail au niveau des rares cadres existants déjà (ATTAC, Collectifs unitaires.)

Quant à l'idée d'une revue syndicale, sa fonction ne saute pas aux yeux. La difficulté est le ratage de l'après 95. La responsabilité des oppositionnels de la CFDT est engagée, d'un autre point de vue, on a loupé les CLUI.

Intervention de J LEJAMTEL

La naissance de réunification est consécutive au mouvement du printemps 2003, et à la préparation du congrès de PERPIGNAN.

Déjà au moment de la scission en 1992, cette alternative avait été posée ; mais si aller à la CGT était pour ma part le choix du cœur, d'autres considérations tactiques entraient en compte. Principalement le fait de ne pas laisser à la FEN le terrain du syndicalisme dans le secteur éducatif.

Parmi les propositions dans les textes préparatoires au congrès de Perpignan, figurait celle d'un rapprochement avec la CGT. C'est autour de cet axe que nous avons travaillé.

Le texte annonçant la naissance de ce courant n'a pu être présenté au congrès de Perpignan pour des raisons de procédure, et depuis ce texte initial, qui développe l'option d'une recomposition syndicale avec la CGT comme pivot n'a toujours pas été publié dans la revue interne " Pour infos".

Depuis, un site a été créé qui produit des analyses sur les événements politiques et sociaux.

La campagne du référendum a notamment été un temps fort de cette démarche unitaire. S'enracinant dans des habitudes unitaires de longue date, notre département (La Manche) a ainsi pu mettre en œuvre une campagne de haut niveau avec notamment un appel syndical signé par l'ensemble des secrétaires de la FSU de la CGT du SOLIDAIRES et de la CONF PAYSANNE. Les pratiques militantes du réseau s'appuient aussi sur une revue (trois numéros sortis déjà.) Enfin le texte fondateur du réseau a reçu le soutien de camarades d'autres départements, comme le DOUBS et le VAR notamment.

Aujourd'hui, l'analyse d'un paysage syndical figée est erronée. Ainsi si après 1995 les organisations qui quittaient la CFDT n'allaient pas à la CGT, en revanche aujourd'hui les oppositionnels qui quittent la CFDT le font. La fusion des fédérations CFDT et CGT banques représente le cas le plus spectaculaire de ces évolutions. Il existe une dynamique de recomposition du paysage syndical dont les déterminants principaux sont la nature systématiquement collaborative de la CFDT, les évolutions de la CGT et la perception nouvelle qu'elle suscite dans l'opinion et dans le salariat alors que la dureté et l'ampleur des attaques libérales s'agissent.

La tentative pour aboutir à une position de neutralité de la direction CGT lors du débat autour du TCE a été repoussée par les fédérations et les unions locales, on peut faire l'hypothèse que la direction ne tentera pas une nouvelle fois ce genre d'infléchissement réformiste de l'organisation. Après la victoire sur le TCE, il ne faut pas s'arrêter au milieu du gué mais bien poursuivre dans le sens des dynamiques en cours, les approfondir et les pérenniser pour obtenir de nouvelles victoires. L'enjeu de la recomposition et pour nous de la réunification est aussi celui là.

Intervention de Michel ANGOT

Une perspective historique plus ancienne informe sur un pacte ancien datant de 1966 entre la CFDT et la CGT. Après 1968 ce sera le tournant de la CGT, la phobie anti-gauchiste, et les nombreuses exclusions.

Cela marquera profondément une génération de certains CFDT après 1970.

L'opposition au sein de la CFDT date de 1977. En 1995, la direction TOUS ENSEMBLE a rencontré la FSU. Rencontrer la CGT a été impossible alors.

2003 a marqué le franchissement d'une ligne jaune. Dans le val de marne c'est à 760 sur 800 que nous sommes partis.

Dans le débat sur la recomposition ce sont aussi les pratiques qui définissent les rassemblements. Il faut aussi mesurer certaines permanences comme le problème de l'indépendance par rapport aux élus locaux de certaines sections CGT services publics. Et repérer aussi une mauvaise appréciation politique et syndicale des méfaits de la décentralisation.

Une démarche ancrée sur l'idée de rassemblements majoritaires est fructueuse, ainsi au cas par cas au niveau de la fonction publique, on décide ou pas de mettre en place des équipes syndicales ; il n'y a pas d'a priori sur ce point, mais une analyse des contextes et des histoires locales.

Un tour d'horizon des processus de recomposition permet d'avoir une vue plus fine du caractère contrasté de celui-ci. Chez les cheminots, les banques, le bilan est bon.

Dans la branche du commerce, c'est plus délicat, deux canaux cohabitent, un canal historique et un canal « fusion. Deux sections qui se tirent dans les pattes.

La recomposition se pense donc dans la problématique du pour quoi faire ?

Avec quelle démocratie interne ? Et quel rapport à la question de l'indépendance politique ?

Intervention de Sophie BEROUD

En avril 2006 aura lieu le 48^{ème} congrès de la CGT.

Le désaveu de la direction par le parlement lors du CCN sur la question relative au référendum sera l'un des axes structurants de ce congrès.

D'un point de vue tactique et stratégique, la CGT respecte le principe de distanciation par rapport au PCF. Cette distance ouvre la question du contenu politique. Et cette question n'est pas réglée par l'analyse d'un responsable NVO CGT qui écrit « arrêtons-nous là où s'arrête le terrain syndical ». Cette démarcation a priori segmente les problèmes, arrête en un sens la réflexion aux lieux de travail et place la CGT dans une position d'attente vis à vis du politique.

Plus généralement, la CGT traverse une crise de projet global, terme qu'elle réfute au passage pour formuler les choses différemment. Ce sont alors les problématiques des droits (sécurité sociale professionnelle notamment). On assiste à un affaiblissement du discours qui a du mal à énoncer les termes de la refondation sociale.

Au niveau des alliances syndicales, l'axe du syndicalisme rassemblé reste l'axe prioritaire. Ce syndicalisme ne correspond pas à ce qui se passe dans la rue.

A une autre échelle, une surdétermination des alliances européennes travaille la CGT. Pour montrer patte blanche à la CES, la CGT accepte les contraintes de ce type réformiste de syndicalisme. Cela se traduit par une méfiance envers le mouvement alter mondialiste.

Cette place quasi acritique au sein de la CES est à comparer avec les enjeux concrets auxquels sont confrontées les

fédérations, comme celle des métallurgistes, des cheminots, des transports.

Concernant la démocratie syndicale, les choses bougent, il existe une génération THIBAUT et les pratiques autoritaires se sont réduites. Le paradoxe est que la direction se crispe par rapport à ce qu'elle a elle-même mis en œuvre. Sur les retraites EDF GDF et sur le TCE, les vues des dirigeants ont été démocratiquement repoussées.

La place de la CGT dans les luttes résulte d'une tension entre un rôle effectivement moteur et le refus de ce rôle moteur. L'exemple de 2003 est parlant, dans la mesure où le rythme a été donné par la CGT et que nul n'a pu la contraindre à aller vers la grève reconductible. Si la CGT se refuse à être un centre d'impulsion, ce qui serait un problème politique, il faut d'une façon plus inquiétante admettre, qu'elle n'arrive pas toujours quand elle le souhaite. Un processus d'autonomisation des fédérations ajoute aux difficultés objectives de capacités d'action. Parallèlement la direction qui est à son deuxième mandat se bureaucratise aussi et est dans une démarche de contrôle de la contestation. Au bureau confédéral, il n'y a ainsi pas de représentants des grosses fédérations. LE DUGOU, DUMAS, THIBAUT vivent en vase clos. Les fédérations se replient sur elles-mêmes. C'est aussi une explication de l'attitude des cheminots en 2003.

Sur le fond, la faible représentation (8 à 9 % de syndiqués) interroge la CGT sur sa légitimité à porter la parole des salariés. Dans ce questionnement autour du sujet de la transformation sociale, la CGT retient la notion de syndicalisme de masse, mais oublie celle de syndicalisme de classe. Le problème de la position politique se dilue dans une définition très abstraite du salariat. D'une certaine façon, on passe au-dessus de l'appareil militant en affaiblissant du même coup son rôle, en succombant à la mode des sondages et des études pour cerner ce qui passe dans le monde salarié. D'où l'absence même de référence à la classe ouvrière. D'un point de vue organisationnel des réformes de structure sont en cours. Des difficultés existent pour toucher géographiquement le salariat, des difficultés existent aussi pour représenter les nouvelles catégories de salariat.

Une organisation sur le site même est nécessaire, ainsi qu'une réorganisation des champs professionnels. Il faut une structure en homologie avec les évolutions du capital (exemple des PTT.)

Des enjeux de pouvoir internes existent aussi (ex : fédé cheminot.)

La lisibilité des évolutions du financement n'est pas claire non plus, on n'arrive pas à réformer les champs professionnels.

En guise de conclusion

Les problèmes de la crise du sujet de la transformation sociale et du projet de la transformation sociale ont été abondamment abordés pendant la journée. Plusieurs approches sur le devenir des confédérations et des fédérations existent. Depuis l'analyse d'une crise globale du mouvement confédéral conduisant à un éclatement des structures d'aujourd'hui pour aboutir à un nouveau contenu et une nouvelle organisation à l'analyse qui est la nôtre d'une recomposition prenant pour pivot la CGT, s'appuyant sur une conjoncture qui est un levier pour des évolutions structurelles, et considérant que la crise identitaire et politique de la CGT n'est pas de nature à remettre en cause aujourd'hui sa vocation à être dans un processus de transformation social effectif auquel nous pouvons contribuer.

D'autres approches existent également, qui définissent leur rapport à la CGT de l'extérieur dans une stratégie de l'aiguillon pour pousser de l'extérieur et infléchir les pratiques revendicatives de la CGT vers plus de radicalité. Du point de vue de la FSU, la problématique est double et consiste d'une part à sortir de la crise que traverse le monde éducatif par le haut en remportant de nouvelles victoires et en redéfinissant un projet de transformation du système éducatif porté par la profession. Et d'autre part à poser la question de la recomposition syndicale d'une façon qui n'élude pas les interactions indispensables entre privé et public et les alliances à nouer pour arrêter le rouleau compresseur libéral. A en juger par l'interview de B BOISSEAU co secrétaire du SNES dans l'Us de rentrée, du chemin reste à parcourir pour intégrer la dimension de l'interprofessionnel dans le raisonnement.

Claude Debons

Ancien responsable de la fédération du Transport de la CFDT

Répond à nos questions

Nous avons profité de la venue de Claude Debons dans le cadre d'un forum politique à Cherbourg dont le collectif du 29 mai était co-organisateur pour lui poser quelques questions sur l'évolution du syndicalisme.

Ancien secrétaire général de la FGTE CFDT et aujourd'hui membre de la fondation Copernic, celui ci analyse notamment les stratégies des organisations syndicales et leurs démarches respectives face aux évolutions libérales de nos sociétés.

Le prochain congrès de la CGT avec les questions que celui ci soulève occupera une place importante dans les prochaines semaines sur le site et nous remercions C DEBONS d'ouvrir ce débat avec acuité.

Question : Quel regard portes-tu sur le dernier conflit des cheminots ?

Dans le contexte politique général que nous vivons, où le patronat, la droite et le gouvernement sont à l'offensive sur tous les fronts (garanties collectives, privatisations, etc) et où Chirac-Villepin-Sarkozy essaient d'occulter la question sociale derrière une rhétorique sécuritaire, les résultats obtenus ne sont pas négatifs, eu égard à une mobilisation insuffisante.

Les deux derniers conflits cheminots où la grève reconductible avait fonctionné datent de 1995 et de 1986/87. Ils avaient débuté avec des taux de grévistes supérieurs à 50% or nous étions dans ce dernier conflit au-dessous de 30%. Ce qui était trop faible pour inscrire cette grève dans la durée.

Outre les recrutements prévus, et les augmentations de salaires, le résultat le plus symbolique est le retour de la filiale de la vente des billets par Internet (iTV) au sein de la SNCF. En effet, l'externalisation des missions est toujours un préalable inquiétant qui peut appeler une privatisation future.

Certes l'attaque dans le cas de la SNCF n'est pas aussi frontale que pour d'autres services publics (EDF, SNCM, RTM) mais la stratégie suivie d'une privatisation rampante, c'est à dire en créant des filiales ad hoc où les personnels n'ont pas les statuts des cheminots, rend la marche arrière sur iTV significative.

Quelles sont les premiers enseignements que l'on peut tirer de l'arrivée d'une partie majoritaire de la FGTE CFDT à la CGT ?

Tous les militants de la FGTE qui ont quitté la CFDT n'ont pu s'accorder sur une destination commune. Si le plus grand nombre a rejoint la CGT (à la SNCF, dans le transport routier et dans l'aérien), d'autres sont allés à SUD (à la SNCF et à la Météo) ou à

la FSU (aux Ministères de l'Équipement et de l'Environnement). Malheureusement, un certain nombre de militants sont partis dans « la nature », et ne militent plus dans le syndicalisme.

Concernant l'arrivée à la CGT, l'accueil a été globalement bon, mais l'intégration peut varier selon les secteurs. Aux différences culturelles, on pu s'ajouter des contentieux de pratiques dans le passé et des capacités variables d'organisations de la CGT d'accueillir en leur sein d'autres cultures syndicales. Dans les transports routiers ou aériens privé, où la FGTE CFDT était majoritaire, notre expérience a été largement intégrée. A la SNCF, malgré la situation très majoritaire et le poids des traditions de la CGT, les ex-militants CFDT ont pu trouver de nouvelles responsabilités, mais il y a eu parfois des difficultés dans certains secteurs.

D'une manière plus détaillée, cela a dépendu de la capacité des équipes syndicales CGT aux différents niveaux (national, régional, local) à intégrer des cultures syndicales différentes. De ce point de vue les situations peuvent varier.

Il faut signaler l'expérience des Banques où la Fédération CGT s'est dissoute pour reconstituer une nouvelle fédération avec ceux qui quittaient la CFDT. Dans le processus de recomposition syndicale, c'est le secteur où les choses sont allées le plus loin. Des statuts et des orientations ont ainsi été élaborés en commun.

Quel regard portes-tu sur les stratégies syndicales aujourd'hui ?

Depuis plus de deux décennies le mouvement syndical est en difficulté. Le chômage de masse et la précarité ont affaibli le rapport de force social. L'effondrement des pays de l'Est et les déceptions face aux politiques social-libérales ont semé le doute sur la possibilité d'alternatives aux politiques actuelles. L'offensive du patronat et du gouvernement pour la régression sociale marque des points. Les luttes ne parviennent pas à amorcer une contre-

offensive durable.

La mondialisation, le poids des marchés financiers et des actionnaires, la puissance des multinationales, l'accentuation de la concurrence, la menace des délocalisations, le déplacement des lieux de pouvoir, rendent plus difficile l'action syndicale. Comment peser syndicalement dans une entreprise, quand elle est sous-traitante d'une multinationale ? Le syndicalisme est en retard dans sa capacité à bâtir des rapports de force face aux nouveaux lieux de pouvoir du capitalisme libéral et aux institutions internationales (Union Européenne, OMC, etc). Quand il renonce devant la tâche, la pente de l'accompagnement social des politiques libérales n'est pas loin.

L'unité syndicale est objectivement nécessaire face à la brutalité des attaques libérales et la CGT a raison de la rechercher. Mais cette recherche ne doit pas être aveugle sur les stratégies d'autres organisations au point de paralyser toute perspective d'action. Aujourd'hui l'absence de suites au 4 octobre débouche sur l'impuissance, et le gouvernement en profite pour poursuivre l'offensive.

On ne peut construire une perspective unitaire durable en faisant l'économie d'une réflexion sérieuse sur les stratégies qui traversent le mouvement syndical. Le syndicalisme est divisé entre courants de lutte et de transformation et courants d'accompagnement et de résignation. Cela traverse parfois les différentes organisations. De ce point de vue 1995 fut révélateur dans la mesure où, pour la première fois, la CFDT a combattu un mouvement social. Un pôle de lutte réunissait CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES face à un autre groupe emmené par la CFDT.

Dans le prolongement de 1995, la FSU avait proposé un cadre stable de débats et d'initiatives, les CLUI. Ceux-ci n'ont pas eu de succès. La CGT a notamment considéré que le fait de ne pas avoir pu rejeter le plan Juppé tenait à la division syndicale globale et qu'un approfondissement d'une unité partielle sur un socle d'analyses et de revendications plus larges ne répondait pas au problème. Ce qui a conduit la CGT à ne pas investir longtemps cet outil unitaire. Une occasion a été manquée de construire un pôle syndical combatif pouvant construire l'unité plus largement à partir d'un rapport de force plus favorable au syndicalisme d'action.

Ce choix découlait d'une sous-estimation de l'orientation réelle de la CFDT, avec l'idée sous-jacente qu'elle restait réformiste (au sens traditionnel d'amélioration progressive des droits des travailleurs) alors qu'elle est social-libérale (au sens d'adaptation des droits sociaux aux exigences de la mondialisation libérale). Cette stratégie CFDT rend aléatoires les actions communes dès qu'on touche à des questions de fond.

On l'a bien vu dans le cadre de la réforme des retraites en 2003. L'approche de la question par CHEREQUE et la direction fédérale permettait de prévoir le lâchage de la CFDT en pleine lutte. La direction CGT a alors sous-estimé ce risque et s'est retrouvée désemparée.

Où l'unité syndicale est nécessaire mais un tel rassemblement ne

peut être stable sans débats sur les stratégies syndicales face au libéralisme. On voit bien que les divisions surgissent encore sur toutes les questions de fond : Unedic, privatisations, TCE, etc.

Le syndicalisme a besoin d'avoir sa propre analyse du capitalisme libéral et sa propre vision des alternatives sociales à construire. Pour la CGT et FO, cette réflexion était largement abandonnée au champ politique alors que la CFDT avait son élaboration propre (mais qui l'a conduite du socialisme autogestionnaire au social-libéralisme). Aujourd'hui l'indépendance syndicale vis-à-vis des partis (totalement justifiée) ne doit pas signifier renoncement à une réflexion globale sur le capitalisme contemporain et les alternatives souhaitables ; ni coupure absolue avec les réflexions politiques. De ce point de vue, les convergences opérées entre politique, syndical et associatif lors de la campagne référendaire sur le TCE montrent les coopérations possibles dans le respect des rôles et de l'indépendance de chacun.

Pour le congrès confédéral CGT, penses-tu que le coup de semonce du CCN à propos du TCE peut se traduire dans les faits par une clarification de l'orientation de la CGT ou qu'au contraire les risques de glissements vers l'accompagnement de la libéralisation existent ?

Je ne suis pas assez investi dans les débats pour avoir une vision précise, mais il est clair que les débats autour du TCE ont fait surgir des interrogations et des inquiétudes sur la stratégie de la direction confédérale vis-à-vis de la construction européenne et du libéralisme. Le rejet par le CCN de la constitution et la mise en minorité de la position de THIBAUT et de la direction ont illustré les contradictions qui traversent la confédération.

Un autre point devrait faire débat, il concerne les difficultés à s'opposer aux offensives du Medef et du gouvernement, aux attaques contre les droits collectifs et aux vagues de privatisations des services publics. La solidarité avec les secteurs en lutte successivement ne suffit pas et les échecs s'accumulent (EDF, SNCF, RTM...). La crainte d'une confrontation globale avec le patronat et le pouvoir < marquée du syndrome des mineurs anglais dont l'écrasement avait été le prélude de l'affaiblissement par Thatcher de tout le mouvement syndical > ne peut tenir lieu durablement de stratégie syndicale. Car l'effet cumulatif des défaites partielles commence à peser globalement.

Plus généralement, la CGT a engagé depuis plusieurs années une réflexion et une évolution pour se dégager d'un syndicalisme purement protestataire, et donner une place à la formulation de propositions syndicales. Les deux dimensions < résistance et alternative > doivent être articulées. Le risque est évidemment de ne pas y arriver de manière équilibrée et de risquer de "tordre le bâton" dans un sens ou un autre. Si elle ne s'appuie pas sur les résistances et les luttes, la logique propositionnelle peut glisser vers un "possibilisme" au rabais (on le voit avec la CFDT). A contrario, la crispation sur les seules résistances n'ouvre pas des perspectives et conduit à l'impasse.

Le congrès parviendra-t-il après débat de clarification à dégager une synthèse mobilisatrice ; tel est l'enjeu.

CD
(28 novembre 2005)

Bilan "Professionnelles"

Tous les syndicats enseignants de la FSU sortent avec une légitimité renforcée des dernières élections professionnelles. Ces bons résultats globaux confortent la fédération face à un ministère et à un gouvernement qui ne cessent de multiplier les attaques et les provocations, l'apprentissage à 14 ans constituant l'emblème le plus scandaleux du délire réactionnaire. C'est aussi une consolidation du syndicalisme revendicatif au sein de la fonction publique alors que les négociations salariales tournent une fois encore au poker menteur.

Les résultats de ce premier scrutin après le puissant mais non victorieux mouvement du printemps 2003 étaient attendus, l'impact de ce qui est globalement perçu comme un échec et les conséquences des difficultés de remobilisation notamment après le 4 octobre difficiles à prévoir. On a noté dans l'interview publiée sur notre site de René Mouriaux que ce fin connaisseur du syndicalisme n'écartait pas l'hypothèse d'un tassement des positions de la FSU. Ce n'est pas le cas même si elle perd globalement des voix consécutivement à une augmentation sensible de l'abstention. Plus marquée dans le premier degré où elle atteint 6 % que dans le second elle peut traduire une certaine désaffection ou être la conséquence d'une modification de la composition du corps électoral marquée par les départs en retraite ce qui signifierait une moindre participation des plus jeunes électeurs. Il faut souligner dans le premier degré que le mode de scrutin qui « oblige » une grande partie des enseignants à voter par correspondance augmente significativement le risque de l'abstention. Ce que confirme une baisse de participation en 6 ans de 10% . Avec plus de 45% le SNUipp/FSU améliore pour la cinquième fois consécutive son pourcentage mais comme lors du scrutin précédent cette progression n'est pas homogène. Le syndicat est en recul dans des départements où son influence est forte et ancienne comme les Bouches du Rhône, le Morbihan , le Finistère et les Côtes d'Armor mais il conquiert la première place pour la première fois dans la Haute-Vienne, l'Orne, les Deux-Sèvres, la Haute-Saône, et la Guadeloupe. Il perd la majorité dans la Haute-Loire et dans le Territoire de Belfort. En tête dans 71 départements son principal concurrent loin derrière à 24% en très légère hausse reste le SE/UNSA qui se réjouit dans un communiqué d'inverser pour la première fois la tendance lourde qui l'avait vu reculer à chaque scrutin depuis 1993. Le principal perdant de 2005 restera le SGEN (désormais en dessous de 8%) qui dit lui-même payer la note confédérale du conflit des retraites. L'équivoque trouve ici ses limites et les traîtrises de la CFDT se payent à tous les scrutins de la fonction publique. Désormais dépassé par FO syndicat lui aussi en léger recul le SGEN/CFDT qui ne présentait plus de liste départementale dans un département sur 3 reste cependant premier dans 3 départements dont le point commun est d'être des terres ultra conservatrices, la Haute Savoie, la Manche et le Haut Rhin. Ce n'est pas un hasard !

Dans le second degré c'est aussi le recul du SGEN/CFDT qui constitue le fait majeur avec la légère progression du SNES que peu pronostiquaient y compris dans ses rangs. Il faut aussi souligner le remarquable score du SNEP/FSU qui progresse à plus de 82% encore chez les profs d'EPS tant en pourcentages qu'en voix. On remarquera d'ailleurs qu'en nombre de voix, son score est supérieur au nombre de voix dans le second degré de FO, UNSA, SUD ,CGT... L'écart dans le second degré entre le SNES et ses concurrents s'est accentué puisque le second bien qu'en net recul reste le SGEN avec 10,5%. La dispersion des voix sur les autres listes place tous les syndicats en dessous de 8% .

En conclusion de ce premier bilan les résultats satisfaisants obtenus par les syndicats de la FSU confirment sa prédominance accrue chez les enseignants et doivent constituer un encouragement à maintenir son cap pour la défense des personnels et du service public d'éducation gravement menacé par l'offensive ultra libérale en cours d'accélération. C'est aussi une incitation aussi à ne pas en rabattre dans ses options pour la transformation sociale et la lutte contre les inégalités. Il est à souhaiter que les initiatives soient réactivées au sein du mouvement syndical pour l'indispensable rapprochement des syndicalistes unis par une démarche revendicative et clairement transformatrice, ce que René Mouriaux appelle dans l'entretien cité plus haut « le regroupement des forces critiques ». Un repli béat sur un pré carré même quand il est de mieux en mieux unifié ne serait manifestement pas la meilleure manière de remercier les électeurs.

(La version intégrale est sur le site)

JL
(13 décembre 2005)

Contact RS : Jacques LEJAMTEL

j.lejamtel@tiscali.fr

tél : 06-30-66-23-95

**MERCI DE NOUS ENVOYER VOS SOUSCRIPTIONS A :
FRANCOIS FERRETTE, 48 rue du val noble,
61 000 ALENCON**

Visitez notre site : <http://www.webzinemaker.com/reunification/>

Transfert des ATOSS

Bloquons le processus de transfert ! Pas un agent de l'État à la Territoriale ! Refusons de voter en faveur des conventions !

La FSU entre dans une période transitoire avec le transfert de personnels ATOSS. Le fatalisme conduit à accepter la décentralisation comme un phénomène contre lequel aucune résistance ne semble possible. En conséquence, la FSU, malgré une position de principe platonique, se contente dans les faits d'accompagner les mesures de transfert : demande de présence au sein des commission tripartite sous l'égide de la Préfecture, demande d'une présence dans les CTP, prise de contact avec les Conseil généraux pour connaître les conditions de travail et la législation qui l'encadre... Si ces démarches ont une certaine valeur pour la défense de collègues qui choisiront la Territoriale, elle n'épuise pas la question des moyens pour ralentir au maximum la marche à la décentralisation.

La défense du service public qui s'est longtemps confondue avec la Fonction publique d'État n'est pas une posture abstraite, un acte de foi qui s'écroulerait devant les faits concrets. Si nous estimons que le cadre de la FPE est supérieur à celui de la FPT, alors il n'y a pas à hésiter pour organiser dès maintenant une campagne sur le mot d'ordre : « pas un collègue ATOSS transféré à la Territoriale ! ». Le matériel pourrait être un tableau comparatif fait à partir des éléments de condition de travail pris localement et les carrières (nombre de jours de congés, mutations, indemnités, temps de pause, action sociale, etc.) Si réellement, la FPE offre un meilleur cadre il n'y a pas de raison de ne pas s'engager dans un tel sens.

Moins de personnels choisiront le transfert, plus difficile sera la mise en place de la décentralisation. C'est une question de volonté qui repose sur des choix syndicaux forts.

Second problème, nos relations avec les syndicats en place. Si la FSU fait la demande pour être présente dans les CTP des collectivités territoriales, les syndicats présents vont ressentir une agression de la part de notre fédération.

Nous nous retrouvons face à un problème de division syndicale que nous allons devoir traiter. Il existe déjà plusieurs syndicats. Les élections de 2001 des CAP de la FPT ont donné les résultats suivants : CGT : 31,60%, CFDT : 26,30%, FO : 21,27%, UNSA : 9,62%, CFTC : 6,03%. Les élections en CTP ont donné des résultats à peu près équivalents. Voici donc les forces avec lesquelles la FSU devra compter pour tenter de trouver une place. Pourrait-on espérer que l'effet « U » jouera ? L'orientation syndicale de la FSU sera-t-elle si originale pour se distinguer des autres ? Ga-

geons que si la FSU se présente aux prochaines élections de 2008 (mandats de 7 ans), l'espace de construction dont elle disposera sera mince. Il faut nous poser sérieusement la question de savoir si nous devons faciliter la création d'une nouvelle organisation pour les agents de la Territoriale ou si nous ne devons pas faciliter un rapprochement avec nos camarades de la CGT.

Cette organisation a des cadres syndicaux formés, qui connaissent le fonctionnement de la Territoriale, qui est implantée et qui regroupe la majorité des salariés de la FPT. Leur discours syndical est a priori sensiblement le même que le nôtre. Même la structure du SNU CLIAS-FSU, qui syndique dans les CT ne peut rivaliser avec une implantation aussi ancienne et importante que celle de la CGT.

Tous ces éléments méritent examen. Avant qu'il ne soit trop tard, faisons en sorte que le syndicalisme de lutte en soit renforcé et non affaibli dans la Territoriale.

Avant que la FSU ne se contraigne à s'investir dans la FPT, menons dès maintenant une campagne pour que les représentants du personnel dans les CA refusent de voter pour les conventions qui leurs seront soumises.

Déployons une propagande où nous invitons les agents de l'État visés par la décentralisation à ne pas accepter le statut désavantageux de la Fonction publique territoriale. Les sections départementales de la FSU, les syndicats nationaux auraient tout intérêt à diffuser un tract de masse avec quelques éléments fondamentaux .

FF
(05 novembre 2005)